

***Assez de patience !  
Oui à des politiques globales pour les droits des femmes !***  
**Journée Internationale des Femmes 2009**

L'égalité entre les femmes et les hommes doit se construire par une action globale dans tous les champs de la société, et non pas thématique par thématique.

Pour Françoise Laurant, Présidente nationale du Planning Familial, « *Il faut cesser d'aborder l'égalité professionnelle d'un côté, l'égalité salariale de l'autre ; la parité par ici et les violences par là.* »

32 ans après l'instauration par l'ONU d'une Journée Internationale des Femmes, force est de constater que cette approche par petits bouts n'a pas produit les résultats escomptés. Non seulement, chacune de ces actions thématiques peine à instaurer l'égalité, mais pire encore, faute de cohérence entre elles et d'approche globale des causes, cela conduit à un véritable recul en matière de droits des femmes.

« *Il est regrettable, poursuit Françoise Laurant, que nos politiques ne mesurent pas les effets destructeurs de cette approche thématique. Comment vouloir la parité si, par ailleurs, les femmes sont culpabilisées d'accéder à la contraception ou à l'IVG ? Comment vouloir et promouvoir l'égalité professionnelle, si c'est au nom de leurs responsabilités parentales que l'on défend le temps partiel pour les femmes ? C'est non seulement inefficace mais destructeur car cela ne dit rien ni à la société ni aux femmes de la place que celles-ci sont en droit d'occuper. En ce sens, il y a recul.* »

Les crises économiques ou sociales favorisent le repli sur des schémas de domination ancestraux et pénalisent en premier lieu les femmes. Elles les conduisent à intégrer de fait tous les interdits de la société quant à leurs droits fondamentaux, notamment la liberté de vivre une sexualité épanouie et libre, sans discrimination ni exclusion en raison du sexe, de l'orientation sexuelle, de l'origine, de la classe sociale ou du statut sérologique.

Les femmes ont conquis le droit à la maîtrise de leur corps, l'accès à la contraception et à l'avortement. Le respect de ces droits est essentiel; il est le seul garant d'une démocratie pleine et entière, par la juste place qu'il reconnaît à la moitié de l'humanité. A défaut, toutes les actions de lutte contre les violences, en faveur de l'égalité professionnelle et salariale ou contre la précarité sociale resteront des vœux pieux. Il est temps de rétablir un véritable ministère de plein exercice en charge des droits - de tous les droits - des femmes.

Au Planning Familial, c'est tous les jours le 8 mars ! Mais cette année nous souhaitons réaffirmer combien ces droits acquis par les femmes sont fragiles et plus que jamais d'actualité en ces temps de crise.

Le Planning Familial défendra les droits des femmes en participant aux manifestations organisées en régions comme à Paris.

Samedi 7 mars, à Paris, départ 14 heures  
(angle rue Vivienne / rue du 4 septembre M<sup>o</sup> Bourse) vers la place St Augustin.

**Contacts :**

Marie-Pierre Martinet, secrétaire générale, 01 48 07 81 00 / [mfpf@planning-familial.org](mailto:mfpf@planning-familial.org)